

" le Conseil Municipal

Considérant la nécessité d'acquérir 2 parcelles de terrain
en vue de la construction de l'école Maine-Geoffroy
Vu les promesses de vente signées par le vendeur
décide

- de procéder à l'acquisition

1/ d'une parcelle de terrain de 111 m², environ, sis au lieu dit
Bois de Maine-Geoffroy, cadastré section B, n° 1442 p apparten-
nant à M. René DURQUETY au prix de 3,5NF le m² soit

2/ d'une parcelle de terrain de 645 m² environ, sis au lieu dit
Bois de Maine-Geoffroy, cadastré section B, n° 1327 p appartenant
à M^e M^e Alice RENTALAUD au prix de 2NF le m² soit : 1290NF

- de demander à M. le Rector de bien vouloir décider l'utilité publi-
que de cette acquisition

- de confier à M^e DUFOUR, notaire à Royan, le soin de rédiger
les actes de cession à la Ville.

- que la dépense sera mandatée ch. XXXIII "Défense Inferieure" du
Budget 1960

Adopté à l'unanimité.

g) Convention avec M. FERRET, architecte décorateur

M. FERRET, architecte, a assuré en sa qualité de chargé avec M.
BOUCHET, expert réalisateur agréé par le M.R.E. des études de dé-
coration, d'équipement et d'aménagement du Casino Municipal.

Il est proposé au conseil municipal de donner mandat
à M. le Maire de signer avec M. FERRET une convention con-
cernant le règlement de ses honoraires.

Le Conseil Municipal

donne mandat

à M. le Maire pour signer avec M. FERRET, chargé de la dé-
coration, de l'équipement et de l'aménagement du Casino Mu-
nicipal la convention fixant le montant de ses honoraires.

L'quelle convention sera la suivante :

Entre : M. le Maire de la ville de Royan d'une part

et : M. Claude FERRET, architecte DPLG, d'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

M. Claude FERRET est chargé par M. le Maire de la ville de
Royan et son conseil municipal, de la décoration, de l'équip-
ement et de l'aménagement du Casino Municipal de Royan.

Les honoraires prévus à cet effet seront de :

1). 6% du montant des travaux nécessitant des études parti-
culières (maquettes et dessins)

2). 3% du montant des travaux ou de fourniture couv-